

8.0 crédits

75.0 h + 15.0 h

Enseignants:	Lebrun Marcel ; Carlier Ghislain (coordinateur) ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<p>Partie A : La pédagogie des motivations, la production et l'enseignement de tâches simples et stimulantes, la planification des objectifs, les modes d'organisation, l'usage de la démonstration par les élèves, la planification en rapport avec les programmes scolaires (+ stage)</p> <p>Partie B :</p> <p>A) Cours Permettre aux étudiants de :</p> <ul style="list-style-type: none"> o comprendre les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC:audio-visuel, multimédias, réseau Internet o cerner les possibilités pédagogiques et les limites des NTIC o décrire des dispositifs pédagogiques intégrant ces outils o évaluer les impacts cognitifs, relationnels, affectifs des NTIC sur l'apprentissage et d'en estimer les différents coûts. <p>B) Exercices Permettre aux étudiants d'évaluer les outils et les dispositifs pédagogiques qui intègrent les NTIC en termes de compétences à développer chez les apprenants.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Partie A Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de distinguer les composantes de l'acte d'enseigner l'éducation physique : énoncer, réguler, évoluer et institutionnaliser. Il repérera les éléments liés à la tâche et à la motivation de l'élève qui favorisent les apprentissages moteurs Il établira les liens essentiels entre les savoirs savants et les savoirs d'expérience acquis à l'occasion de stages d'observation et d'enseignement au secondaire, encadré un maître de stage. Il développera les bases d'une réflexion sur sa pratique.</p> <p>Partie B : cette partie comporte les activités de : AGRE 2221 Apprendre et enseigner avec les nouvelles technologies</p> <p>A) Cours o La préoccupation majeure du cours est de situer les différentes technologies dans un cadre problématique qui subordonne les "outils" pédagogiques aux objectifs du processus enseignement-apprentissage. o Sur la base d'exemples (sites Web, cédéroms, logiciels,...) extraits de différents contextes et de différentes disciplines, on passera en revue les thèmes suivants : les techniques du multimédia et de l'Internet, une typologie des pratiques et des outils technologiques pour apprendre et enseigner, les modèles pédagogiques du développement et de l'intégration des NTIC dans l'éducation, l'utilisation des NTIC dans diverses méthodes pédagogiques o On soulignera également l'intérêt de l'approche technologique dans les démarches de résolution de problèmes issus de diverses disciplines et dans le développement de compétences transversales des apprenants (utilisation des logiciels de bureautique, par exemple). o Le cours sera construit autour de divers exposés illustrés "en direct" (manipulation des images, construction de sites Internet) avec un temps suffisant d'échanges avec l'auditoire.</p> <p>B) Exercices o Une attention toute particulière sera accordée à la construction, à l'utilisation et à l'exploitation de grilles d'évaluation pour chacune des technologies citées et dans leurs usages pédagogiques. o Une formule de "mini-colloque" (travaux de groupe) sera mise en place. Les étudiants y approfondiront un thème (analyse de logiciels, de sites éducatifs, de dispositifs innovants) et présenteront les résultats des travaux "en plénière".</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Contenu :	<p>Ce cours vise à fournir aux étudiants des compétences spécifiques à l'acte d'enseignement et d'apprentissage. Il comporte des cours magistraux et des stages. Il aborde sous ces deux aspects les questions liées à la motivation, aux interactions professeurs-élèves, à la gestion des incidents disciplinaires</p> <p>Il se préoccupe également de l'introduction des nouvelles technologies pour enseigner et apprendre.</p>

	L'évaluation porte sur la réalisation d'un portfolio qui intègre les éléments collectés au cours, les évaluations des maîtres de stage, les lectures et rapports personnels puis le travail sur les TICE.
Autres infos :	<p>Partie A</p> <p>Pré-requis : Technique de la communication et de l'enseignement en éducation physique.</p> <p>Evaluation : Présentation d'un portfolio</p> <p>Support : Livres et documents de travail</p> <p>Encadrement : Titulaire(s)</p> <p>Ce cours est le prolongement des cours suivants :Partie A: s'adresse aux étudiants inscrits au master en sciences de la motricité - orientation éducation physique 60 crédits et se caractérise par 60 heures de cours valorisés à 3 crédits. Elle est obligatoire pour ces étudiants. Parties A et B: sont suivies par les étudiants inscrits au master en sciences de la motricité - orientation éducation physique 120 crédits dans le cadre de la finalité didactique.</p> <p>Partie B</p> <p>Pré-requis, évaluation</p> <p>A) Cours</p> <p>Le cours ne nécessite pas de pré-requis ; les exemples seront choisis dans diverses disciplines (en concertation avec les titulaires des cours de didactique de la discipline).</p> <p>L'examen portera sur la compréhension des concepts techniques et pédagogiques vus au cours et sur l'analyse d'une situation pédagogique intégrant l'outil informatique.</p> <p>B) Exercices</p> <p>L'évaluation portera sur un travail plus approfondi d'analyse, de développement et de présentation de "produits" et de "situations" tant au niveau des techniques utilisées que des compétences développées et des schémas d'intégration dans l'enseignement.</p> <p>Encadrement-Moyens</p> <p>o Cours magistral obligatoire de 15 heures (organisé durant les 7 premières semaines) suivi de 15 heures d'exercices à option organisés en séries de 20 étudiants. (7 dernières semaines).</p> <p>o Des séances de démonstration (sur ordinateur ou en vidéo) seront organisées à chaque cours afin de montrer le fonctionnement "en dimension réelle" des différents aspects abordés par le cours. Un projecteur "data" sera nécessaire.</p>
Cycle et année d'étude :	<p>> Master [120] en sciences de la motricité, orientation éducation physique</p> <p>> Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (éducation physique)</p>
Faculté ou entité en charge:	FSM